



Trait – d'union

26 – Avril 2023



Edito

Chers Coinchelaises, chers Coinchélais,

L'année 2023 a commencé dans un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir.

La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas climatiques que nous venons de vivre l'été dernier dans notre pays fragilisent notre quotidien.

Dans ce climat incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre village reste le plus possible un havre de paix. Une commune qui offre à toutes les générations un cadre de vie agréable correspondant à leurs aspirations.

Actuellement de nombreux chantiers sont terminés et d'autres sont en cours. La salle communale a fait peau neuve, le projet de terrain de pétanque devrait être terminé dans les prochaines semaines, la rénovation de la distillerie est en cours et une boîte à livres sera installée devant la mairie.

D'autres projets visant à améliorer notre cadre de vie et notre quotidien sont à l'étude, espérons que la crise que nous traversons, nous autorisera à poursuivre cette belle dynamique.

De nouveaux défis se présentent également à nous. Tout comme la sauvegarde de notre école, notre église dont la charpente et la toiture sont très abimées, représenteront sans aucun doute un enjeu majeur dans les prochains mois.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers et continuons d'être toutes et tous acteurs du «bien vivre» au sein de notre beau village.

Anthony LEMAIRE

Commémorations..... 3

Hommage.....5

Vie Communale.....6

Bien Vivre Ensemble.....10

Vie Associative.....11

Nos Réalisations.....23

Nos Projets..... 25

Etat Civil..... 26

**Communauté
d'agglomération..... 27**

Vie Pratique..... 29





Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre ont eu lieu au monument aux morts pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France. Elles sont ouvertes au public et vous y êtes toutes et tous les bienvenus.





COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS BAN DE LAVELINE – COINCHES - GEMAINGOUTTE - WISEMBACH

Le Souvenir Français est une association qui œuvre pour que vive la mémoire de notre Nation. A cette fin, il conduit trois grandes actions (voyages mémoriels pour les enfants des écoles, sauvegarde des tombes des combattants Morts pour la France., maintien des cérémonies patriotiques).

En ce qui concerne le premier point, nous avons organisé une sortie au col de Sainte-Marie le jeudi 9 juin 2022. 41 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, guidés par le président de l'Association de la Mémoire et du Patrimoine du Val d'Argent ont pu parcourir le sentier des abris et découvrir les différents ouvrages construits en 1914 par les Allemands.



Le 23 avril 2022, nous avons réalisé l'Assemblée Générale du Comité en présence des élus locaux, de la gendarmerie, du délégué départemental du Souvenir Français, des présidents d'associations, ... Nous avons pu organiser une petite exposition sur la guerre de 1870 à l'aide d'une dizaine de panneaux. Enfin, Monsieur Joel LEMAIRE, un auteur local est venu présenter ses ouvrages relatifs à la Grande Guerre (1914/1918).

L'année 2022 a vu la commune de LA CROIX AUX MINES rejoindre le Comité local, mettant ainsi fin à une aberration liée au découpage territorial. En effet, cette commune était anciennement rattachée au Comité de Fraize alors qu'aux différentes cérémonies, nous y étions présents. Ceci nous permet d'officialiser notre participation.

Ce 2ème semestre, nous avons participé, comme d'habitude, à différentes cérémonies patriotiques : La FONTENELLE, la BEHOUILLE, Carré Militaire de BAN DE LAVELINE, ...

Le 11 novembre, après les traditionnelles cérémonies sur les 4 communes, le repas annuel des anciens combattants (ACVG et UNAC) a pu être organisé à nouveau après les interruptions dues à la crise du COVID. Cette année, il a été réalisé par les 3 associations et ouvert aux adhérents du Souvenir Français. 44 convives, des jeunes et des anciens, se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité, avec notamment les adhérents de Coinches. Le 5 décembre, nous étions présents à COINCHES puis au GIRON, avec de nombreux porte-drapeaux, dont le représentant des ACVG de Coinches qui avait pu se libérer.

Fort de ses 69 adhérents, dont 7 jeunes, le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde de la Mémoire de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire pour adhérer. Le comité compte sur vous ! N'hésitez pas à me contacter.

Joël BÜRCK - Colonel (en retraite) - Président du Comité
21 rue des Aulnes 88520 BAN DE LAVELINE- 06.68.52.52.58



Le 30 Septembre dernier, Alain nous a quitté suite à une maladie foudroyante.

C'est une figure locale qui vient de disparaître, discrètement, à l'image de sa vie.

Né à Fraize en 1952, il a passé sa jeunesse à Plainfaing.

Il se marie en 1974 avec Annette et ils emménagent à Coinches où ils ont construit rue de Péraupré. De leur union naîtront Sébastien en 1977 et Perrine en 1983.



Très sportif il pratique la course de fond, le vélo et la marche. Mais il faut noter qu'il va consacrer sa vie à l'animation de notre village.

Il est sapeur-pompier volontaire pendant 25 ans. Il succèdera à André Willaune comme chef de corps du centre de secours de Coinches puis intégrera le groupement de Sainte Marguerite lors de la départementalisation du service d'incendie. Il s'investit dans l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et en devient le président. Outre les voyages, l'organisation de la Sainte-Barbe et de la Saint-Nicolas, il lance avec son équipe la fête de la tarte qui fera la renommée de Coinches dans toute la Déodatie. Quand il va quitter les pompiers et la tête de l'Amicale, malheureusement personne ne reprendra le flambeau.

Ses enfants étant jeunes, il rejoint le groupe de parents qui tous les ans organise les veillées de Noël et la création de nouvelles crèches pour les jeunes du catéchisme.

Toujours volontaire et amoureux de son village, il en connaît tous les sentiers, il rejoint l'association Récré pour laquelle il va s'investir dans l'organisation de la marche populaire dont il crée et balise les parcours. Il sait aussi se montrer indispensable dans l'organisation de l'intendance, du barbecue et du montage du chapiteau.

Quand il quitte l'association pour laisser à d'autres le choix de s'investir, il devient le porte-drapeau de l'association des Anciens Combattants de Coinches. Au décès du président Jacques Poret il aidera le bureau de l'association à gérer la dissolution qui s'avère nécessaire.

Chacun de nous a pu l'apercevoir se promener avec Annette, main dans la main, à travers le village depuis qu'il était en retraite. Tous ceux qui l'ont connu savent que c'était un ami fidèle, convivial et un grand amoureux de son village. S'il n'a jamais voulu participer au conseil municipal, il a consacré sa vie durant à Coinches et au bien-être des habitants.

Nous pleurons aujourd'hui la disparition d'un bon vivant, d'un ami, d'un administré hors pair.

A Annette, son épouse, à Sébastien et Perrine, ses enfants, à Dorothee et Benoît leurs conjoints, ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Le Jour de la Nuit

Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles...

Malheureusement, Le 15 octobre le beau temps n'était pas au rendez-vous pour l'observation du ciel.



L'association D.E.N.E.B. Astronomie ainsi qu'une quinzaine de personnes étaient présentes pour écouter le conférencier Mr Barbe Michel dans la salle communale. Nous vous donnons rendez-vous au mois d'octobre pour une nouvelle édition.

Octobre Rose

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, et à récolter des fonds pour la recherche.

Le symbole de cet événement est le ruban Rose.

Notre village participe à cette campagne depuis l'année dernière en accrochant des parapluies roses sur la façade de la mairie.



Illumination de Noël

Cette année, trois enfants ont été choisis pour déterminer les emplacements des illuminations au sein de notre village.

Nous remercions chaleureusement Valentin (CE1), Lorena et Zoé (CM1) pour leur sérieux et leur participation.



Communion dans l'Eglise Saint-Claude



Il y a bien longtemps que notre village n'a pas eu l'occasion de célébrer de Communion au sein de notre église Saint-Claude.

Le dimanche 05 juin, le jour de la Pentecôte, Tyméo et Eylvio COMBEAU ont célébré ce jour important dans leur vie de chrétien.

Saint-Nicolas

Un après-midi récréatif a été organisé par la municipalité le samedi 3 décembre de 14h30 à 17h.



Mme Tonnelier Michel Viviane, conteuse, a ouvert les festivités dans le préfabriqué, pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.

Les enfants ont été accueillis dans la salle communale, pour un atelier dessin suivi d'un goûter et de la visite de Saint-Nicolas accompagné de son acolyte, le très redouté père fouettard.



Legs Aubert

Cette année, nous avons attribué la bourse de 125 euros à Mlle Emelyne CLEIN pour la qualité de son travail scolaire comme le souhaitait Mme Aubert.

En 2023, nous attribuerons une nouvelle fois cette bourse à un élève méritant de notre commune. En contrepartie, l'élève devra assurer l'entretien et le fleurissement de la tombe de Mme Aubert.

Salle Communale

La salle communale est à votre disposition pour vos repas de famille, il vous suffit de remplir un contrat de location auprès de la secrétaire de mairie. Vous pouvez la louer le Week end de 9h à 19h.

Le tarif est de 60 euros la journée, une caution de 300 euros ainsi qu'une attestation d'assurance vous seront demandées à la signature du contrat.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou auprès de Mme BATOT Séverine, responsable de la salle.



Vignettes transport scolaire

Nous vous rappelons que la commune prend à sa charge 50% du montant des vignettes de transport scolaire.

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie avec votre justificatif de paiement et un RIB.

Les dossiers complets doivent être déposés en Mairie au plus tard le 30 Septembre 2023.



Vidange de fosses

Depuis quelques années, nous vous proposons la mise en place d'un groupement de commandes pour la vidange des fosses toutes eaux.

Compte tenu du succès de l'édition 2022, nous souhaitons renouveler une nouvelle fois cette opération en 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Commande groupée

Courant 2023, nous vous proposerons des ventes groupées pour le chauffage individuel comme le fioul et le pellet. Nous vous tiendrons informés.



Récupération des tuiles

Nous proposons aux habitants qui procèdent au remplacement de leur toiture, de venir récupérer les tuiles directement sur place. Celles-ci nous permettront ensuite d'entretenir nos chemins forestiers à moindre coût.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou Madame UNTERHALT Daniele - Ajointe aux travaux.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont déjà fait la démarche.

Liste électorale



Pour participer aux différentes élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018

Quelques rappels

Au sein de notre charmant village, plusieurs bassins sont à disposition des habitants.

Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour le nettoyage des pinceaux, ou autres matériaux polluants...



Merci de les utiliser avec sérieux et respect !!!

BRUIT de voisinage



Si vous entreprenez des travaux bruyants ou que vous prévoyez d'organiser une fête, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins :

Les plages horaires à respecter sont :

- ✓ Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ✓ Dimanche de 10h à 12h



Les feux de déchets verts et autres déchets sont formellement interdits tout au long de l'année!



Lorsque vous réalisez des travaux sur vos habitations, ceux-ci peuvent être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, si vous ne vous voulez pas être contraint de démonter vos aménagements.

Amicale de Coinches

CHASSE AUX ŒUFS



Nous avons organisé notre traditionnelle chasse à l'œuf le **18 avril**.

Cette belle journée printanière a permis à la quarantaine de petits chasseurs de faire une bonne récolte de chocolats. Les plus chanceux se sont vus remettre un gros œuf en chocolat.

Petits et grands se sont ensuite retrouvés autour d'une collation offerte par l'Amicale.

VIDE GRENIER

Par une belle journée ensoleillée, notre édition du **15 mai 2022** a été une grande réussite. C'est plus d'une cinquantaine d'exposants qui a permis aux nombreux visiteurs de faire de bonnes affaires.



Chacun a pu se restaurer et profiter de la buvette assurée par les membres de l'Amicale.

Merci à tous et rendez-vous le dimanche 30 Avril pour une nouvelle édition !



COINCHEs

FETE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 18 JUIN 2022

à partir de 19 h 00

Cour de l'école

Tartes flambées et buvette sur place

ENEZ NOMBREUX AVEC VOS AMIS !

Organisation : Amicale de Coinches



FETE DE LA MUSIQUE

La soirée fût très animée et les groupes se sont succédés pour le plus grand plaisir du public venu nombreux pour les encourager.

Les membres de l'Amicale ont assuré la restauration (tartes flambées) et la buvette.

PARTIE DE PECHE

Ce sont plus de cinquante personnes qui ont répondu à notre invitation pour participer à notre partie de pêche le **02 juillet** à l'étang de Raves.

Petits et grands ont profité d'une belle journée ensoleillée pour taquiner la truite.

A midi, les participants se sont restaurés autour d'un barbecue préparé par les membres de l'Amicale.

Tous ont apprécié cette journée familiale et conviviale.



De nombreux enfants ont participé à ce concours de pêche et les plus belles prises ont été récompensées par des sachets de confiseries.

REPAS DANSANT



Une centaine de personnes s'est retrouvée le **1^{er} octobre** à la Salle Polyvalente d'Entre-Deux-Eaux pour danser toute la nuit dans une ambiance chaleureuse et festive.

La partie musicale a été assurée par **DJ PGYT**.

La confection du repas a été confiée à Stéphane CUNIN, « Chez Neness Traiteur » à Entre-Deux-Eaux.

Rendez-vous a été pris en 2023



Vous trouverez ci-dessous le programme de nos activités que nous vous proposerons au cours de l'année 2023.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

Dates	Manifestation	Lieu
Lundi 10 avril	Chasse aux Œufs	Coinches
Dimanche 30 avril	Vide-greniers	Coinches
Samedi 17 juin	Fête de la Musique	Coinches
Samedi 08 juillet	Partie de Pêche	Etang de Raves
Samedi 07 octobre	Repas Dansant	Salle Polyvalente d'Entre Deux-Eaux

**Toute l'équipe de l'Amicale de Coinches vous souhaite
une bonne et heureuse année 2023**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre
Président, Gérald SIMON, au :

06 27 95 30 38 ou 03 29 52 99 71



Association Récré

Cette année, la 25^{ème} marche populaire a bien eu lieu!

Toute l'équipe était ravie de revoir les marcheurs après ces deux années compliquées.



200 marcheurs étaient au rendez-vous avec un temps ensoleillé, nous avons servi 60 repas sous le chapiteau.

Nous avons proposé une nouvelle formule de repas, un plateau de charcuterie accompagnés de salades, fromage et dessert.

Nous renouvellerons cette formule l'année prochaine.



La petite CARLA BRESCH, 3 ans, était la plus petite marcheuse... Bravo à elle !!!

Nous vous donnons d'ores et déjà Rendez-vous

le dimanche 10 septembre pour la 26^{ème} Marche Populaire !!

Pour rendre cette journée possible, nous avons besoin de bénévoles, n'hésitez à nous contacter.

Nous vous rappelons que les bénéfices des manifestations sont reversés à l'école !!

MARCHE DE NOEL

Le week-end du 3 et 4 décembre, nous avons organisé le marché de Noël.

Une quinzaine d'exposants étaient installés dans la salle des fêtes de Remomeix gracieusement prêté par Mr Le Maire que nous remercions à cette occasion.



Nous remercions tous les enfants des écoles qui ont fait de très beaux dessins pour le concours. Chaque artiste a été récompensé !

Eva Bessone et Maxime Mallinjoud pour la maternelle, Lenni Virtel pour la classe du CE1, Emmie Lemaire et Mélina Octave pour la classe du cm1 ont retenu l'attention des visiteurs.....bravo à toutes et à tous !!!!!

Une tombola a été organisée, Mme Marquaire de Bruyères a remporté le gros lot, un bon cadeau à l'institut de beauté « l'écrin de Sophie » à Saint-Dié.

Nous remercions nos exposants qui ont offert des lots pour cette tombola.

A chaque rentrée scolaire, nous offrons un abonnement de livre à chacune des trois classes, un poste Cd et des jeux comme par exemple une cible de tir à l'arc pour la classes des CM1/CM2.

En juin 2021, nous avons payé le transport pour la sortie scolaire à Cigoland en Alsace et nous offrons un goûter à la venue de Saint Nicolas et du Père Noël.



Les membres de l'association RECRE vous souhaitent une bonne et heureuse année pour 2023.

Le président

Laurent Batôt

Association ACOIREM

L'association ACOIREM a essayé de maintenir ses ventes tout au long de l'année scolaire mais a dû malheureusement annuler le Marché de Noël des écoles programmé initialement le 2 décembre 2022.



L'association a offert à nos élèves la sortie de fin d'année à CIGOLAND au mois de juin, ainsi que des tapis de gym à l'école de Remomeix. Un don de 500€ a également été fait à la coopérative scolaire. Une vente privée de vin vous sera proposée courant du premier semestre 2023. Un tract vous sera distribué dans les boîtes aux lettres et les bénéfices seront intégralement reversés à notre association.

Alors continuons à tous nous mobiliser pour nos Ecoles!

Les membres de l'association ACOIREM vous souhaite une très belle année 2023.

Prenez soin de vous !

*Le Président
Combeau Frédéric*

Société de chasse la Saint Hubert

La société de chasse Saint Hubert, vous souhaite une très bonne année 2023 à vous et votre famille.

Bien amicalement

Les chasseurs



Les lilas

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

La présidente

Marie Claire GLEE



CCAS

Compte tenu de la situation sanitaire qui restait incertaine, nous avons souhaité offrir une carte cadeau comme l'an passé à nos anciens.



Elles ont été distribuées avec les cartes de vœux préparées par les enfants des classes de l'école de Coinches.

Les membres du CCAS avaient réservé un accueil très chaleureux à nos anciens, au tour d'un café et d'une part de brioche.

Le CCAS a décidé de renouer en 2023 avec son traditionnel repas des anciens. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès lors que la date sera fixée.



Les Week end du 26 et 27 novembre puis du 3 et 4 décembre l'équipe du **Sapin de Noël des Vosges** ainsi que des producteurs locaux se sont retrouvés lors d'un marché très convivial pour échanger sur leurs méthodes de travail, au plus près de la nature et dans le respect de son environnement.



Les volailles de Yoyo, Lionel Hatton de Coinches, producteur de volailles, œufs et également de terrine de volailles et de champignons séchés.

Nicolas Gaxatte, est maraicher à Ban-De-Laveline.

Il a présenté sa méthode de culture et ses légumes d'hiver



Mauricette Lemaire, de Coinches qui élabore de succulents petits crus de fruits vosgiens.



La chèvrerie Ravinoise

Ludivine Lemaire est éleveuse de chèvres et productrice de fromages à Raves.





Le Rucher de la Grasse - Franck

Il est apiculteur et situé à la croix aux mines, il a présenté ses délicieux miel de toutes sortes.

Aux Escargots de la Ménantille, situé à Etival Clairefontaine, élevage de milliers d'escargots et producteur (verrines, assiettes à la bourguignonne...)



Brasserie du Pays des Lacs producteur de bières.



Les Herbes du Valtin

Une belle culture de plantes médicinales et de petits fruits en agriculture bio (tisanes, sirops, confitures...)



Comme pour chacun d'entre nous, 2022 a encore été une année particulière avec la Covid toujours présente et la sécheresse. Je tiens à saluer toutes les personnes qui contribuent aux bons fonctionnements de nos écoles et de notre service périscolaire.

Depuis plusieurs semaines, nous avons accueilli au sein de notre équipe Mlle Blaise Morgan qui remplace Sandrine pour les postes de garderie et de cantine.

M. Hubert RINGOT - Président du RPI

Budget 2022

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
	98 900.00	71 829,79
Résultat reporté		27 070,21
TOTAL	94 500.00	98 900.00

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
	1100.00	708.42
Résultat reporté		391.58
TOTAL	1100.00	1100.00

Les Effectifs 2022-2023

Classes de Coinches 03.29.51.73.83

Mme MERGY Sylvie : Petite Section/Moyenne Section/Grande Section :17 élèves



Mme OXARAN Murielle : CP/CE1/ CE2 : 16 élèves

Classes de Remomeix 03.29.55.36.37

Mme MARCHAL Madeline CM1/CM2 : 21 élèves

Effectif total 54 élèves



Chaque année, un repas de Noël est servi à la cantine, la veille des vacances scolaires.

Une jolie table est dressée pour fêter ce repas dignement et chaque enfant reçoit un sachet de chocolats.



Quel avenir pour notre école ???

Notre devoir d'élu est de prévoir et anticiper tant que possible.

Nous avons été alerté par l'inspection académique à l'automne 2020 sur un risque de fermeture de classe dans un contexte de forte révision de la carte scolaire sur l'ensemble du département des Vosges. C'est pour cette raison que l'éducation nationale nous a demandé de nous rapprocher de Sainte-Marguerite et que nous nous sommes intéressés à leur projet de nouvelle école.

En effet, il était inenvisageable pour nous de ne pas savoir dans quelles conditions nos enfants seraient accueillis, ni de savoir ce qu'allaient devenir les employés de notre RPI. Il était également indispensable de nous assurer que le service de transport scolaire serait maintenu et incontournable de mesurer, au mieux, l'impact financier pour notre commune.

Depuis cette date, nous avons donc participé à toutes les réunions d'information et de présentation auxquels nous avons été conviés. Nous avons pu y découvrir un projet moderne et ambitieux qui selon la municipalité de Sainte-Marguerite, verrait le jour avec ou sans la participation de notre RPI. Ces différents moments d'échanges furent également pour nous l'occasion d'y exprimer régulièrement nos doutes et nos interrogations.

Malheureusement, dans un contexte global de réduction des dotations pour toutes les communes et de forte diminution des subventions, il s'avère être de plus en plus difficile de finaliser ce type de projet et les différents financeurs sont de plus en plus exigeants.

C'est pour cette raison que nous avons été sollicités par la commune de Sainte-Marguerite, afin que les membres du conseil syndicales se prononce sur la fermeture du RPI de Coinches et Remomeix à compter de la rentrée de septembre 2025 et l'intégration de ses élèves au sein de la nouvelle école de Sainte Marguerite. Cette décision conditionnant l'obtention des subventions nécessaires à la finalisation du projet. Ainsi, notre participation qui était au départ anecdotique, devenait un indispensable pour l'obtention des subventions.

Lors de son conseil du 21 février 2023, les membres du syndicat de gestion du RPI ont délibérés et votés à l'unanimité contre la fermeture de notre école, considérant cette décision prématurée et non justifiée en l'état d'autant que beaucoup de questions soulevées dès 2020 restaient encore à ce jour en suspens.



Suite à cette décision, nous avons été sollicités par l'éducation nationale et plus particulièrement par Monsieur Kehl, inspecteur académique. Nous l'avons donc rencontrés à la mairie de Coinches le 3 mars dernier. Au cours de cette réunion, les échanges furent constructifs et il nous a rassuré quant à l'avenir de notre école, en nous précisant que sous réserve du maintien des effectifs au niveau actuel, celle-ci n'était en aucun cas menacée.

Toute l'équipe municipale considère notre école comme l'un des poumons de notre village, un lieu de vie et de rencontres auquel nous sommes toutes et tous très attachés. Nous sommes également convaincus que notre village démontre depuis plusieurs années, son attractivité et sa capacité à attirer des nouvelles familles.

Nous en voulons pour preuve le très faible nombre de logements vacants et les nombreuses sollicitations auxquelles nous devons répondre.

Le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH), actuellement en cours d'élaboration, nous ouvre de nouvelles perspectives et il nous permettra sans doute de répondre à cette demande en libérant quelques terrains constructibles.

Nous regardons désormais l'avenir avec confiance et objectivité.

Nous nous engageons à investir régulièrement dans notre école, pour le bien être de nos enfants et la qualité de l'enseignement.

Anthony LEMAIRE



Nos Réalisations

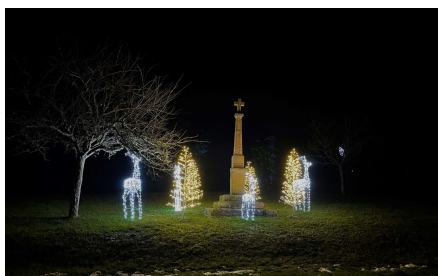
- ✓ Deuxième phase des travaux de modernisation du système d'éclairage du bâtiment Mairie-Ecole avec le changement des éclairages de la salle de classe du 1^{er} étage et l'installation de dalles LED.
- ✓ **La distillerie:** restauration de l'alambic communal et de son refroidisseur.



- ✓ Entretien et renouvellement de notre parc de poteaux incendie.



- ✓ Acquisition de nouvelles illuminations de Noel, pour le centre du village.

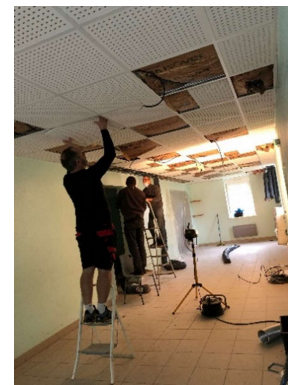


✓ Rénovation de la salle communale de l'ancienne cure.

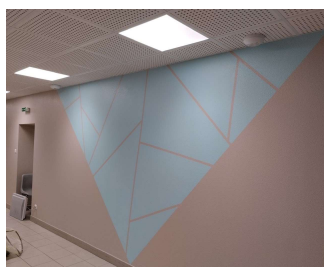
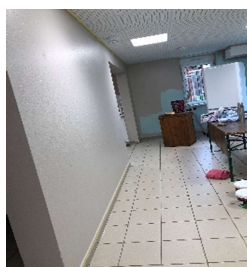
Notre salle accueillant tout au long de l'année scolaire les enfants déjeunant à la cantine, les travaux de rénovation ont eu lieu en deux phases pendant les congés scolaires de la Toussaint puis les vacances de Noël.

La première phase des travaux a été réalisé par l'entreprise J.ANDRE Plâtrerie qui a effectué les travaux de démolition de l'ancien plafond en plâtre et a procédé à la mise en place d'un nouveau plafond avec un traitement acoustique et une nouvelle isolation thermique.

Sébastien, notre employé communal, aidé par les membres du Conseil Municipal, ont ensuite mis en place le nouveau système d'éclairage LED et la nouvelle VMC.



La seconde phase des travaux ont été confié à Remy CLEIN (COINCHES) qui a réalisé toutes les peintures et notamment de très beaux motifs.

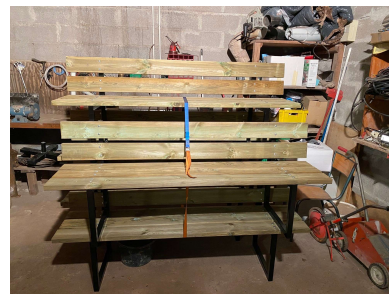


Nous avons également procédé au renouvellement du système de chauffage, avec la mise en place de convecteur électrique plus économe.

Afin de la rendre toujours plus agréable et fonctionnel, nous avons renouvelé la vaisselle et améliorer son rangement avec l'ajout de placard supplémentaire.

Terrain de loisirs

Le nouveau boulodrome double piste a été réalisé par Sébastien et Hubert. Les travaux de terrassement et de remise en place des terres réalisés par l'entreprise Chachay seront terminés pour les beaux jours. L'ancien chemin situé entre la rue de la corneille et la distillerie sera réhabilité et réouvert au public dans les prochaines semaines.



Le futur site sera également équipé de bancs et de tables de pique-nique qui ont été fabriqués par Sébastien pendant la période hivernale.

Distillerie

Nous envisageons de restaurer la toiture et les façades de la distillerie. Nous avons désormais les devis et nous attendons un retour suite aux différentes demandes de subvention.

Zone de stockage

Création d'une zone de stockage pour le sel de déneigement, le trappe, le sable...etc. La dalle béton a été réalisée en 2022 et celle-ci sera prochainement complétée par un mur d'enceinte et d'un portail.



Eclairage Public

L'entreprise Gerard Daniel de Sainte Marguerite va procéder courant du premier semestre 2023, à l'installation de nouveaux candélabres au sein de notre village: rue de la chapelle, rue de la haute Coinche, chemin de la Cure (au niveau du City stade et de l'aire de jeux pour enfants) et enfin rue du 8 mai.

Notre village change, il évolue en fonction des départs et des arrivées, des naissances et des décès.
Notre registre en porte les traces. En voici le détail pour l'année 2022.

Décès

- Madame Nelly GAUTIER, rue de l'Eglise, le 26 juin 2022
- Monsieur Alain SCHAAL, rue de Péraupré, le 30 septembre 2022

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles, qu'elles soient assurées que toutes nos pensées les accompagnent en ces moments difficiles.

Naissances

Maxence LEMAIRE, né le 9 septembre 2022
Fils de Mr et Mme LEMAIRE, rue de la Haute Coinche.



Baptême républicain

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, Naïs VIRTEL pour son baptême le 24 septembre 2022.

Mariage

Cette année, nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de
Monsieur Chauvin Stéphane et Madame Louis Sophie le 20 août 2022



BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants au sein de notre joli village.

Mr et Mme POHL Martial, rue du 11 Novembre

Mr et Mme VILLAUME, rue de la Mairie

Mr PANNEFIEU Cédric, rue de la Mairie

Mr et Mme CAUMONT Fabien, 68 rue Malingoutte

Mr et Mme Henri COLIN JEANDON ,45 rue de la May

Ordures Ménagères

Notre Communauté d'agglomération est aujourd'hui constituée des 6 anciennes Communautés de communes ayant fusionné au 1^{er} janvier 2017. Chacune d'entre elles pouvait instaurer son propre mode de financement relatif à l'enlèvement et au traitement des déchets ménagers via l'instauration de:

- ✓ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- ✓ La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- ✓ La fiscalité directe (budget général).



La loi impose la mise en place d'un système unique pour les 77 communes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les membres du conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont décidé lors de la séance du lundi 12 septembre 2022, d'instaurer la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative sur l'ensemble du territoire de l'agglomération à cet horizon.

La **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi)** deviendra l'unique mode de financement de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2024.

Elle permettra de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets : collecte et traitement des ordures ménagères, des recyclables, des bornes à verre, exploitation et réaménagement des déchetteries, renouvellement du matériel etc.

Jusqu'à présent à Coinches, la gestion des déchets comme sur les communes de l'ancienne communauté de communes de Fave, Meurthe, Galilée était déjà financée par une redevance incitative (REOMi) à la levée et au poids, facturée une fois l'an à l'occupant du logement.

En 2024, les tarifs de REOMi seront actualisés, comprenant toujours une part variable à la levée et au poids, et les factures seront éditées à une fréquence semestrielle.



2023 / 2024 : Quelques changements mineurs

Si l'harmonisation des modes de financement sera effective au 1^{er} janvier 2024, l'année 2023 sera une année de transition et de mise en œuvre technique du projet.

Les grandes étapes 2023 :

- MARS à JUILLET 2023 : Passage d'enquêteurs assermentés par la Communauté d'Agglo permettant d'identifier les besoins en bacs roulants (le volume du bac dépendra de la composition du foyer)
- SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2023 : Distribution progressive des bacs correspondant à la grille de dotation harmonisée : seuls les ménages de plus de 3 personnes et certains professionnels se verront distribuer des bacs d'un volume supérieur à ceux actuellement en place.

Focus sur l'enquête en porte à porte :

Entre mars et juillet 2023, chaque pavillon et petit immeuble de notre commune recevra la visite d'enquêteurs assermentés par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Reconnaissable à sa tenue vestimentaire portant le logo de l'Agglo, chacun d'entre eux sera muni d'une carte d'habilitation avec photo d'identité et une lettre de mission officielle.

Les éléments qu'il devra recueillir (comme l'identité des usagers/des propriétaires ou le nombre de personnes au foyer) sont indispensables au bon fonctionnement du nouveau système. **En aucun cas**, il ne sera demandé des informations d'ordre personnel (santé, finances, autres) ou de l'argent en contrepartie de l'enquête. En cas de doute, veuillez-vous rapprocher de votre mairie.

Aucune inquiétude si vous n'êtes pas à votre domicile lors du passage de l'enquêteur : un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un numéro vert sera mis en place très prochainement.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs !

Pour contacter le service déchets de la communauté d'agglomération

Par téléphone au **03 29 52 65 56** ou par email : service-dechets@ca-saintdie.fr



nouveau

DES BACS JAUNES pour les déchets recyclables



bac jaune de 240 litres	43 €
bac jaune de 360 litres	64 €
bac jaune de 660 litres	145 €

Obtenez un COMPOSTEUR à prix RÉDUIT

COMPOSTEURS :

Plastique 350 L : 29 €

Plastique 600 L : 44 €

Bois 350 L : 34 €

Bois 600 L : 49 €

- 1 Réservez-le auprès du service Déchets par téléphone au 03 29 52 65 56 ou par email à service-déchets@ca-saintdie.fr
- 2 Venez le retirer au service Déchets, Place de l'Europe à Saint-Dié des Vosges
Les lundi, mardi et jeudi de 9H à 12h et de 14H à 17h
Les mercredi et vendredi de 9h à 12h
Le règlement s'effectue uniquement en chèque ou en espèces



Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être mises dans vos conteneurs à clé et qu'elles ne doivent pas être déposées n'importe où.

La commune peut verbaliser les contrevenants en cas de non-respect de ces obligations.

100% EMBALLAGES SE TRIENT dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES dans le sac jaune

Magazines & Journaux en PAPIER

Emballages alimentaires en CARTON

Conserves & Emballages en MÉTAL

Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE

+ BARQUETTES

BOITES - POTS - TUBES

SACS - FILMS PLASTIQUES

VERRE VIDES ET SANS BOUCHONS

Bouteilles

Verrines/Pots

Bocaux

LES FAUX AMIS à mettre à la déchèterie
verres de cuisine, vaisselle, assiettes, plats, vitres, miroirs, pots de fleurs, vases, arrosoirs, néons électriques...

Déchetterie

- Merci de recycler vos déchets verts à domicile (tonte mulching, paillage, compostage, broyage, haie sèche, fauche tardive...) plutôt que de les apporter en déchetterie.
- Pour être admis dans la benne incinérable/tout-venant, tout objet doit faire moins de 1 m de long, à découper si nécessaire avant le dépôt.

- Les apports en déchetterie sont limités à 1 m cube par passage et par jour.
- L'amiante est acceptée dans les déchetteries de Raon-l'Étape (03 29 51 06 09), Corcieux (03 29 50 53 89) et Anould (03 29 57 13 37), uniquement sur rendez-vous.

Déchetterie de Neuvillers-sur-Fave

Fermée les dimanches et jours fériés - 03 29 50 80 64

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril > 31 octobre)

Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 18h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h30
Judi	fermé	fermé
Vendredi	fermé	13h30 - 18h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h30

HORAIRES D'HIVER (1^{er} novembre > 31 mars)

Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Judi	fermé	fermé
Vendredi	fermé	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30

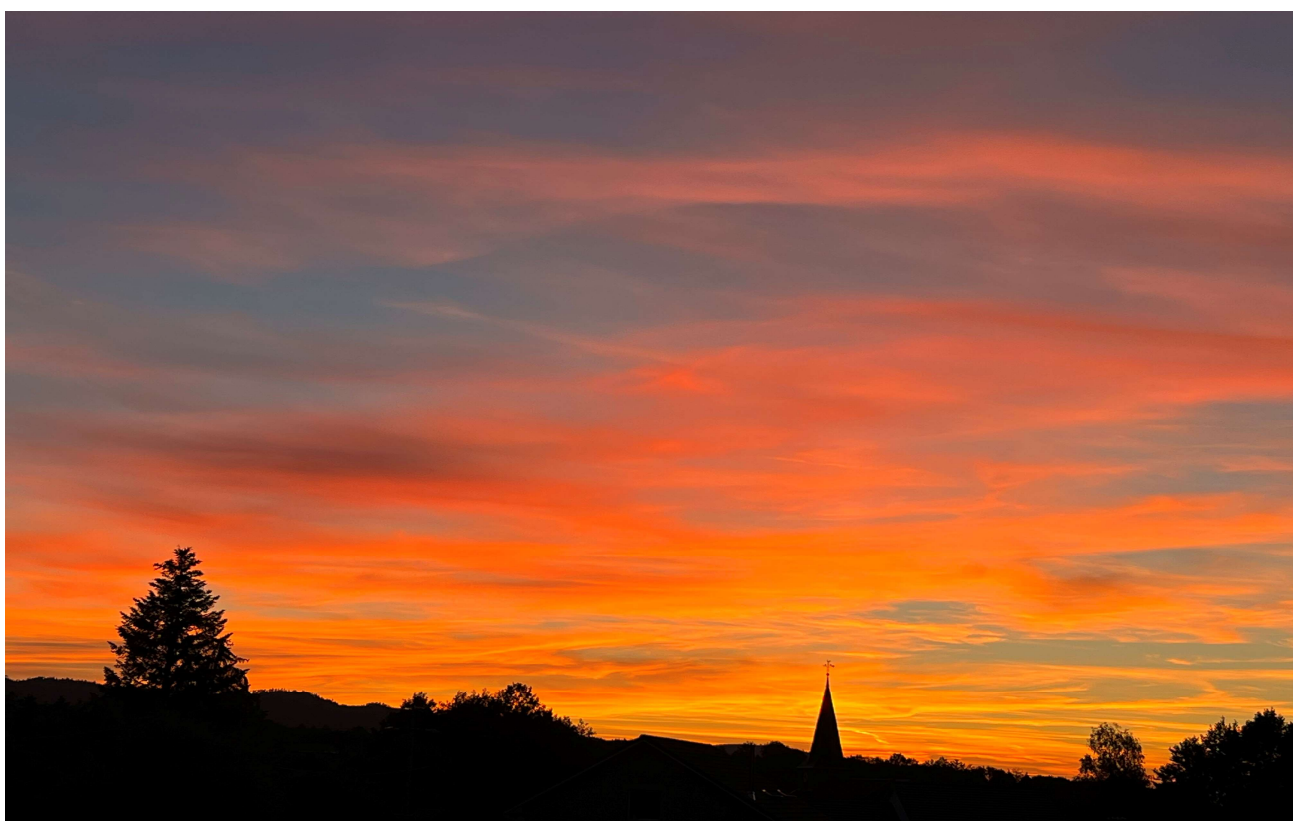
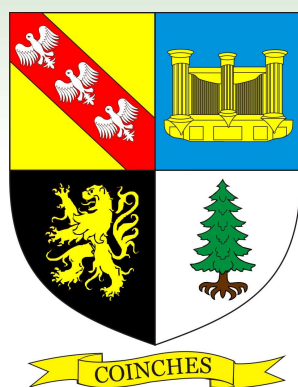
Le gardien se donne le droit de fermer la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture selon l'affluence.

**Vous pensez avoir une idée de génie
pour notre village...**



**N'hésitez pas à nous en faire part en utilisant la
fonction boîte à idées sur notre page Illiwap!**





« Coucher de soleil sur Coinches... »

- **Directrice de la publication** : Séverine BATOT
- **Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin.**
- **Imprimeur**: INTERTRACE à Pair-et-Grandrupt
- **Crédits photos** : Mairie de Coinches
- **Tous droits réservés** : Mairie de Coinches
- **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2023



Mairie

1 place Pierre Grandidier 88100 Coinches

Tél: 03.29.51.73.83

Email: mairie@coinches.fr

Horaires d'ouverture au public:

Le Lundi de 8h30 à 10h00 et de 14h00 à 17h00

Le Jeudi de 8h30 à 12h00

Le Samedi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Numéro en cas de pannes:

Eau: 07.87.41.77.42

EDF: 09.72.67.50.88

Téléphone ou Internet:

<https://suivi-des-incidents.orange.fr>



Vous retrouverez toutes les informations et les alertes sur notre village grâce à l'application illiwap directement sur votre téléphone ou votre ordinateur ainsi que sur la page Facebook « BIEN VIVRE A COINCHES ».